

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG). Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



SG Elvancia Plus n°4

ISIN : FR0012902492 – Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) ("le Fonds")

Géré par LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT ("LIAM")

Objectif et politique d'investissement

Classification : Fonds à formule

Garantie : le capital n'est pas garanti à l'échéance

La formule du Fonds est construite pour une durée de 6 ans maximum à compter du 07 janvier 2016, cette formule étant susceptible d'être arrêtée chaque année, à des dates prédefinies, en fonction de l'évolution de l'indice Euro Stoxx 50 dividendes non réinvestis ('l'« Indice »).

MÉCANISME AUTOMATIQUE DE REMBOURSEMENT ANTICIPÉ DE L'ANNÉE 1 A L'ANNÉE 5

Chaque année, de l'année 1 à l'année 5, la société de gestion observe le niveau de l'indice Euro Stoxx 50 (le « Niveau annuel ») par rapport à son Niveau initial. Si le Niveau annuel de l'Indice constaté à l'une des dates d'observation annuelle est supérieur ou égal à son Niveau initial (performance positive ou nulle), alors la formule s'arrête par anticipation. La valeur liquidative finale est alors égale à l'intégralité de la Valeur Liquidative de Référence (hors droits d'entrée) augmentée d'un gain de 6,20% multiplié par le nombre d'année(s) écoulée(s)*, cela pour chaque part détenue. Sinon, la formule est prolongée d'un an.

MÉCANISME DE REMBOURSEMENT A L'ANNÉE 6 (ÉCHÉANCE DE LA FORMULE)

Si le mécanisme de remboursement anticipé n'a pas été activé précédemment, la société de gestion observe le Niveau final de l'Indice à l'échéance de la formule. Trois cas peuvent alors se présenter :

Cas défavorable : Si l'Indice a baissé de plus de 40% par rapport à son Niveau initial, la valeur liquidative finale est alors égale à la Valeur Liquidative de Référence diminuée de l'intégralité de la baisse de l'Indice*. L'investisseur subit alors une perte en capital supérieure à 40% et ne perçoit aucun gain.

Cas médian : Si le Niveau final de l'Indice est inférieur à son Niveau initial mais n'a pas baissé de plus de 40% (inclus) par rapport à son Niveau initial, la valeur liquidative finale est alors égale à la Valeur Liquidative de Référence* soit un Taux de Rendement Actuel Annuel Brut de 0,00%.

Cas favorable : Si le Niveau final de l'Indice est supérieur ou égal à son Niveau initial (performance positive ou nulle), la valeur liquidative finale est alors égale à 137,20% de la Valeur Liquidative de Référence* soit un Taux de Rendement Actuel Annuel Brut de 5,39%.

Avantages

- Chaque année, de l'année 1 à l'année 5, la société de gestion observe le niveau de l'indice Euro Stoxx 50 (Niveau annuel) par rapport à son Niveau initial. Si le Niveau annuel de l'Indice est supérieur ou égal à son Niveau initial, le mécanisme de remboursement anticipé est activé automatiquement. La valeur liquidative finale est alors égale à l'intégralité de la Valeur Liquidative de Référence majorée d'un gain de 6,20% par année écoulée*, cela pour chaque part détenue.
- A l'échéance des 6 ans, si le mécanisme de remboursement anticipé n'a pas été activé précédemment et si le Niveau final de l'Indice est supérieur ou égal à son Niveau initial, la valeur liquidative finale est alors égale à 137,20% de la Valeur Liquidative de Référence* soit un Taux de Rendement Actuel Annuel Brut de 5,39%. Sinon, si le Niveau final de l'indice est inférieur à son Niveau initial mais n'enregistre pas une baisse de plus de 40% (inclus) par rapport à son Niveau initial, la valeur liquidative finale est alors égale à l'intégralité de la Valeur Liquidative de Référence* soit un Taux de Rendement Actuel Annuel Brut de 0,00%.

Inconvénients

- L'investisseur ne bénéficie pas d'une garantie en capital.
- À l'échéance, si l'indice Euro Stoxx 50 enregistre une baisse de plus de 40% par rapport à son Niveau initial, l'investisseur subit alors une perte d'au moins 40% du capital net investi.
- L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée de son investissement qui peut varier entre 1 an et 6 ans.
- L'investisseur peut ne bénéficier que d'une hausse partielle de l'indice Euro Stoxx 50 du fait du mécanisme de plafonnement des gains (6,20% par année écoulée*).
- L'investisseur ne bénéficie pas des dividendes détachés par les actions de l'indice Euro Stoxx 50.
- Seuls les investisseurs ayant souscrit jusqu'à la valeur liquidative du 07 janvier 2016 (inclus) et conservant leurs parts jusqu'à la maturité effective du Fonds bénéficient de la formule du produit. En cas de rachat de ses parts avant l'échéance, l'investisseur peut subir une perte en capital.

* Hors droits d'entrée et hors fiscalité applicables au cadre d'investissement

Autres informations

- En investissant dans SG Elvancia Plus n°4, votre horizon de placement est de 6 ans (maximum). La formule bénéficie aux investisseurs conservant leurs parts jusqu'à l'échéance (16/01/2017 ou 16/01/2018 ou 16/01/2019 ou 16/01/2020 ou 15/01/2021 ou 14/01/2022) selon l'évolution de l'indice Euro Stoxx 50.
- La Valeur Liquidative de Référence (VLR) est la valeur liquidative du 7 janvier 2016 qui sera égale à 100 EUR tout comme la Valeur Liquidative d'origine (VLO) au 1^{er} octobre 2015. Le montant minimum de souscription (hors droits d'entrée) est de 10 parts.
- La Valeur Liquidative du Fonds est quotidienne et les ordres de souscriptions et de rachats sont reçus et centralisés chaque jour ouvré au plus tard à 13h00 (heure de Paris). Ils seront exécutés sur la base de la valeur liquidative du jour qui sera calculée le jour ouvré suivant (ou si ce jour n'est pas un Jour Ouvré, le Jour Ouvré suivant). Le Fonds sera fermé à toute souscription après le 7 janvier 2016 (13h00).
- Pour plus de précisions sur la formule et notamment sur les modalités de calcul des performances lors des constatations du « Niveau initial », des « Niveaux annuels » et du « Niveau final » de l'indice Euro Stoxx 50, l'investisseur est prié de se reporter au prospectus du Fonds (paragraphe « Description de la formule »).
- Les instruments financiers utilisés sont des actions et/ou titres de créances et/ou instruments du marché monétaire et/ou OPCVM et/ou FIA et des swaps de performance échangeant la performance de ces actifs contre la performance de la formule. Le Fonds est éligible au PEA.

Illustration du mécanisme

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du Fonds. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs. Ces scénarios ne sont pas nécessairement aussi probables les uns que les autres.

Scénario défavorable : remboursement à l'échéance avec une perte en capital

- A l'échéance des 6 ans, l'indice Euro Stoxx 50 enregistre une baisse de plus de 40% par rapport à son Niveau initial (-46%).
- L'investisseur subit alors une perte de 46% de son capital net investi* (Taux de Rendement Actuel Annuel Brut de -9,72%).



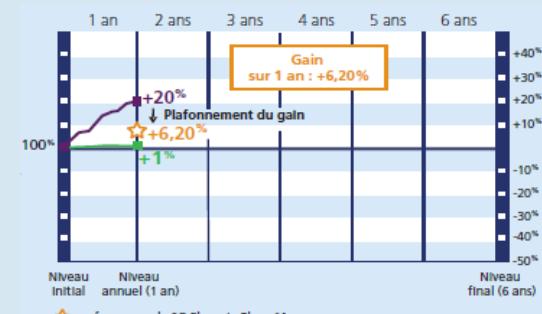
Scénario médian : remboursement à l'échéance sans gain

- A l'échéance des 6 ans, l'indice Euro Stoxx 50 enregistre une baisse de moins de 40% par rapport à son Niveau initial (-37%).
- L'investisseur reçoit alors l'intégralité de son capital net investi* mais ne perçoit aucun gain (Taux de Rendement Actuel Annuel Brut de 0,00%).



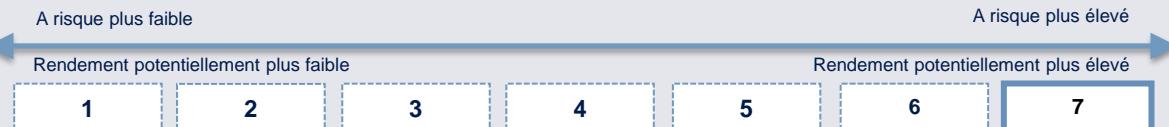
Scénario favorable : remboursement anticipé automatique avec un gain

- A l'issue de l'année 1, l'indice Euro Stoxx 50 enregistre une performance positive par rapport à son Niveau initial, +20% dans le premier exemple (courbe violette) ou +1% dans le second exemple (courbe verte).
- Dans ces 2 exemples, le Fonds est alors remboursé par anticipation et l'investisseur reçoit l'intégralité de son capital net investi augmenté de 6,20%, soit 106,20%* (Taux de Rendement Actuel Annuel Brut de 6,03%).
- Dans le premier exemple, l'investisseur ne bénéficie pas d'une hausse de l'indice Euro Stoxx 50 au-delà de +6,20% du fait du mécanisme de plafonnement des gains.



* Hors droits d'entrée et hors fiscalité applicables au cadre d'investissement

Profil de risque et de rendement



- La catégorie de risque et de rendement donnée ci-dessus a été obtenue en simulant la performance future du Fonds. Les données utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

- En cas de rachat avant l'échéance, l'investisseur prend un risque non mesurable a priori, le prix de vente étant fonction des paramètres de marché ce jour-là. Le prix pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule.

- Le montant remboursé à l'échéance est net des frais courants et brut des frais liés au cadre d'investissement.

- La catégorie 1 ne signifie pas « investissement sans risque ». Le Fonds a été classé en catégorie 7. La catégorie 7 indique qu'il est possible de subir une perte en capital très importante voire totale, de façon soudaine dans des conditions normales de marché, la valeur de votre investissement pouvant varier chaque jour très fortement et rapidement, à la hausse comme à la baisse.

Les risques importants pour le Fonds, non pris en compte dans l'indicateur et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds sont (pour plus d'informations sur les risques, se référer à la section « Profil de risque » du prospectus) :

Risque de contrepartie : Le Fonds est exposé au risque d'insolvabilité ou à tout autre type de défaut de tout établissement financier avec lequel il conclut un accord ou une transaction. Un tel événement pourrait entraîner une perte de valeur significative pour votre investissement.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements. **Le montant remboursé à l'échéance est net des frais courants (tel que présenté dans ce Document d'Information Clé pour l'Investisseur) et brut des frais d'entrée liés au cadre d'investissement.** Pour tout renseignement concernant les frais, merci de se référer au paragraphe approprié du prospectus détaillé, disponible sur www.lyxorfunds.com

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée :	1% non acquis au Fonds*
Frais de sortie :	Aucun
*Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés sur le Fonds sur une année	
Frais courants :	2,80%**
** Le chiffre communiqué - qui intègre les frais de gestion et de fonctionnement ainsi que les commissions de mouvement imputés au Fonds - se fonde sur une estimation des frais de l'exercice. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre. Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.	
Frais prélevés sur le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de surperformance :	Néant

Informations pratiques

Dépositaire : Société Générale

Le prospectus, le dernier rapport annuel et le dernier rapport semestriel du Fonds sont disponibles gratuitement en français sur simple demande auprès de Lyxor International Asset Management, 17 cours Valmy, Tours Société Générale 92800 Puteaux. Des informations complémentaires sur le Fonds, comme sa valeur liquidative, sont disponibles sur le site internet www.lyxorfunds.com.

La législation fiscale dans le pays d'origine du Fonds peut avoir un impact sur les investisseurs. La responsabilité de Lyxor International Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Ce Fonds est agréé en France depuis le 20/08/2015 et régulé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/10/2015.

Lyxor International Asset Management est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.